

LA POLITIQUE DE
L'arbre

JUIN 2015

L'ARBRE

UNE RICHESSE COLLECTIVE



Je suis heureuse de vous présenter la **Politique de l'arbre de Beloeil**, un élément clé pour faire de notre ville un leader en matière de développement durable.

Ce nouvel outil découle du plan d'actions de notre Politique environnementale. Il présente et traduit l'engagement de la Ville à protéger et entretenir les arbres sur son territoire.

Il affirme notre volonté de reverdir l'espace urbain et d'y favoriser la biodiversité.

Colorant le paysage de nos rues, assainissant l'air que nous respirons, fournissant l'ombre bénéfique lors des journées de canicule, faisant obstacle au bruit et filtrant la lumière provenant des éclairages artificiels, les arbres rendent vivant notre environnement et contribuent, de façon exceptionnelle, à la qualité de vie caractéristique de Beloeil.

Aujourd'hui nous avons le devoir de nous demander ce qu'il faut faire pour préserver et améliorer notre capital arboricole. Quels que soient leur âge ou l'endroit où ils poussent, au bord des rues ou dans les parcs, tous nos arbres méritent notre attention et notre respect. C'est dans cette perspective que nous nous engageons à mettre en œuvre notre politique.

En tant que propriétaire et gestionnaire de cet important patrimoine, la Ville entend montrer la voie et faire preuve de leadership dans l'entretien et le développement de cette richesse collective.

Les résidents de Beloeil tiennent à leurs arbres, c'est pourquoi nous ne craignons pas de faire appel à eux – familles, entreprises, institutions et organismes – pour qu'ils exercent, eux aussi, leurs responsabilités.

La Politique de l'arbre nous éclaire sur les gestes et les actions à poser. Elle montre la voie. Il nous revient à nous toutes et tous d'y donner suite.

**La mairesse
Diane Lavoie**

UNE ÉTAPE IMPORTANTE

POUR LA QUALITÉ
DE NOTRE
ENVIRONNEMENT

La mise en œuvre d'une Politique de l'arbre figure parmi les premiers objectifs que se donnait le conseil municipal en 2014 en procédant à l'adoption des Orientations stratégiques et plan d'actions de la politique environnementale.

S'inscrivant dans le cadre des objectifs poursuivis la Politique de l'arbre fut réalisée à l'instigation et sous la supervision du comité consultatif en développement durable (CCDD) de Beloeil.



De gauche à droite. Rangée du haut: Édith Chamberland, Pierre Verret, Amélie Roy, Maxime Lemonde, Fariel Benameur. Rangée du bas: Réginald Gagnon (président du CCDD), Diane Lavoie (Mairesse), Pierre Pontriant. Absents sur la photo: Marie-Josée Lamothe et Michel Bourgeois.

LA PLACE DE L'ARBRE EN VILLE

IL EST MAINTENANT LARGEMENT RECONNU DANS LA COMMUNAUTÉ SCIENTIFIQUE
QUE LES ARBRES OFFRENT DES SERVICES IMPORTANTS EN MILIEU URBAIN.
CES BIENFAITS DÉCOULENT DE QUATRE GRANDES FONCTIONS PRINCIPALES.

4 FONCTIONS

- ENVIRONNEMENTALES
- SOCIALES ET CULTURELLES
- ÉCONOMIQUES
- SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

IL EXISTE UNE INTERCONNECTIVITÉ ENTRE CES FONCTIONS

Un bienfait peut se retrouver dans deux fonctions ou amplifier un bienfait d'une autre catégorie. Il est donc important de reconnaître tous les aspects des services rendus par les arbres. Seule une vision globale prenant en compte l'ensemble des caractéristiques et des apports permet d'apprécier à sa pleine valeur le rôle de l'arbre en ville.



DÉPOLLUTION

LA FACULTÉ QU'ONT LES ARBRES ET ARBUSTES DE CAPTER LE DIOXYDE DE CARBONE (CO₂) DE L'ATMOSPHÈRE POUR LE TRANSFORMER EN OXYGÈNE (O₂) EST BIEN CONNUE.

CE PHÉNOMÈNE APPELÉ PHOTOSYNTHÈSE CONSTITUE LE SYSTÈME DE RESPIRATION QUI, À L'AIDE DE L'ÉNERGIE SOLAIRE, PERMET LA VIE ET LE DÉVELOPPEMENT DES VÉGÉTAUX.

EN MOYENNE, DEUX ARBRES MATURES PRODUISENT SUFFISAMMENT D'OXYGÈNE POUR UNE FAMILLE DE QUATRE PERSONNES.

Ces grands végétaux présentent aussi une aptitude de captage de CO₂, si bien qu'un hectare d'épinette blanche, planté pendant 22 ans, parvient à capter près de 1,8 tonne de CO₂ par année.

Ce chiffre représente la quantité de CO₂ émise par une petite voiture qui aurait roulé 20 000 km durant l'année.

Le CO₂ étant considéré comme le gaz à effet de serre le plus influant au niveau du réchauffement planétaire selon le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, il représente une véritable source de pollution atmosphérique qui doit être contrôlée.

LES ARBRES JOUENT AUSSI UN RÔLE AU NIVEAU DE LA DÉPOLLUTION DE L'ATMOSPHÈRE, DE L'EAU ET DU SOL.

Les feuilles et ramifications des arbres servent de dépoussiéreurs atmosphériques en filtrant l'air. Les systèmes racinaires filtrent l'eau qui pénètre dans le sol et captent du même coup certains polluants.

Une partie de ces polluants, comme les nitrates présents dans les précipitations, sont même transformés et assimilés par certains microorganismes qui vivent en symbiose avec le système racinaire.

Ainsi, les arbres contribuent à la régulation du pH (mesure de l'acidité d'une substance) et aident à combattre les effets des pluies acides, une problématique préoccupante au Québec.

RAFRAÎCHISSEMENT ATMOSPHÉRIQUE

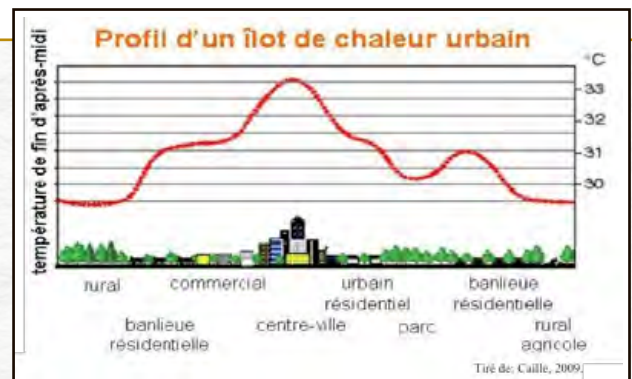
TOUTES LES PARTIES DES ARBRES, LES FEUILLES, LES BRANCHES ET LES RACINES, PERMETTENT DE CAPTER L'HUMIDITÉ ET AINSI RALENTIR L'ÉVAPORATION DE L'EAU.

Ce phénomène apporte un effet de rafraîchissement de l'air ambiant et participe à la réduction des îlots de chaleur. De plus, les coups d'eau ressentis lors de fortes pluies sont régulés grâce aux feuilles et ramifications qui limitent le ruissellement de surface. Enfin, les systèmes racinaires captent une partie des eaux de percolation, ce qui limite les pressions sur le réseau hydrique de la ville.

DÉVELOPPEMENT DE LA BIODIVERSITÉ

La microfaune racinaire fait partie intégrante de la vie des arbres, puisque ces derniers ne peuvent subsister individuellement. Ils dépendent en fait de bon nombre d'éléments naturels, tels que les nutriments du sol et de la biodiversité. Les arbres, que ce soit hors terre ou sous terre, abritent plusieurs organismes vivants comme les microorganismes, les champignons, les fleurs et les insectes.

La biodiversité faunique et floristique fournit habitat, abris, protection, sites de reproduction et nourriture aux mammifères et oiseaux. Cette présence de la faune contribue également au sentiment de bien-être attribué aux milieux naturels par les résidents.



FILTRATION ET STABILISATION DES SOLS

En plus de ses capacités de filtration des eaux de ruissellement, le système racinaire des arbres joue un rôle important au niveau des bandes riveraines pour la stabilisation des sols. Leur présence est à prioriser aux abords de la rivière Richelieu et partout dans la ville pour filtrer gratuitement l'eau de ruissellement de surface avant qu'elle ne se retrouve dans les systèmes d'égouts pluviaux.

RÉGULATION DES TEMPÉRATURES

LES ARBRES RÉGULENT L'ÉNERGIE SOLAIRE LORSQU'ILS INTERCEPTENT LES RAYONS EN ÉTÉ, CE QUI RAFRAÎCHIT LES ENVIRONS.

Plantés près des maisons, ils permettent des économies en climatisation jusqu'à 15%. En hiver, les arbres caducs laissent pénétrer les rayons solaires. Les conifères et arbustes agissent également comme écran brise-vent, ce qui permet des économies au niveau du chauffage jusqu'à 50% selon la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL).

La fonction de brise-vent peut également être utilisée avec avantages aux abords des routes. Les végétaux bloquent la poudrierie et empêchent l'accumulation de neige. Ainsi, la sécurité routière est améliorée, les frais de déneigement sont diminués ainsi que l'utilisation des sels de déglacages.

VALEUR FONCIÈRE ET ESTHÉTISME DU PAYSAGE

L'AMÉNAGEMENT PAYSAGER AUGMENTE LA VALEUR FONCIÈRE DES TERRAINS COMMERCIAUX ET RÉSIDENTIELS, CE QUI CONTRIBUE À LA STIMULATION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE.

La prospérité des commerces est en partie en corrélation avec la beauté de leur emplacement. L'embellissement des zones commerciales a un impact sur l'achalandage et est gage de succès.

(Certaines études montrent que les arbres et les aménagements paysagers peuvent représenter jusqu'à 20% de la valeur foncière d'une propriété).

VALORISATION DE LA BIOMASSE

Les pratiques actuelles permettent de revaloriser les rebus verts provenant de l'entretien des arbres et ainsi éviter la voie de l'enfouissement. Que ce soit avec la biométhanisation ou le compostage, le bois des arbres entretenus ou coupés n'est jamais un déchet, mais plutôt une ressource à valoriser dont les bénéfices pourront être redistribués à l'ensemble de la municipalité régionale de comté (MRC).



◆◆◆ La fonction **économique**

DIMINUE L'USURE ET LES SURCHARGES AU NIVEAU DES INFRASTRUCTURES D'AQUEDUCS ET DE DRAINAGE

LA GESTION DES EAUX EST UNE PRÉOCCUPATION MAJEURE POUR LA MUNICIPALITÉ.

Les coûts financiers pour entretenir les infrastructures et gérer les débordements des réseaux représentent des sommes substantielles. Or, le couvert arborescent est reconnu pour sa capacité à intercepter de 7 à 22% des eaux de ruissellement se dirigeant vers les égouts pluviaux.

Les arbres jouent donc un rôle préventif qui contribue à alléger les dépenses de la municipalité au niveau des infrastructures et de la prévention des dégâts causés par le refoulement des égouts pluviaux. L'eau qui évite le système d'égout pluvial n'a pas besoin d'être prise en charge. C'est donc un potentiel d'économie notable au sein de la municipalité.

RENTABILITÉ

Les coûts de plantation des arbres, incluant la préparation du sol, la mise en terre et l'entretien, sont largement compensés par la valeur des services rendus par l'arbre durant sa vie. Selon des études américaines, une méthode de modélisation financière a permis de calculer un retour sur investissement pour les services rendus par les arbres, à un taux représentant de 1,4 à 2,7 fois

les dépenses encourues pour leur plantation et entretien. L'investissement dans un plan de verdissement est donc rentable. Dans certaines situations, ce verdissement accru influence même positivement les habitudes des individus dans leur milieu de travail au quotidien, conduisant à une plus grande productivité et à un meilleur état d'esprit.

LIEUX DE RASSEMBLEMENT

**COMMENT IMAGINER,
AU QUÉBEC, UNE VILLE
SANS ARBRES, SANS PARCS,
SANS BOISÉS URBAINS ?**

Les rencontres ne seraient pas aussi agréables en plein centre d'un terrain vague ou bétonné. Que ce soit pour les activités en plein air, le repos ou les rencontres, la population apprécie toujours les parcs verts et les boisés aménagés comme lieux de détente ou pour y partager des moments de qualité.

ACTIVITÉS QUI RASSEMBLENT, ÉDUQUENT ET RESPONSABILISENT

**LES ARBRES SONT DES
ORGANISMES VIVANTS
ET STRUCTURANTS.**

En effet, ils peuvent aider à créer les liens entre l'individu, son milieu et ses voisins. Il est intéressant, par exemple, d'organiser des activités portant sur ces végétaux. Ce peut être la mise sur pied d'événements liés à la plantation et à l'entretien des arbres avec les enfants, la famille, les aînés ou différents organismes de la région.

Ces initiatives contribuent à la solidarité collective et représentent des occasions d'affaires avec les producteurs horticoles de la région. Des projets communautaires favorisent du même coup la responsabilité de la population quant à l'importance de leur environnement et permettent la sensibilisation aux bienfaits des arbres auprès de tous les citoyens.

SENTIMENT D'APPARTENANCE

Certains arbres âgés constituent des éléments patrimoniaux pour qui la population a développé un sentiment d'appartenance. La participation des plus jeunes à la plantation d'un arbre dans un lieu particulier donne la chance de reproduire ce même sentiment. Ce sont les racines de la protection de l'environnement qui s'installent et se déploient.



◇◇◇ La fonction **santé et bien-être**

FAVORISE LES ACTIVITÉS PHYSIQUES EXTÉRIEURES ET LE BIEN-ÊTRE DES CITOYENS

LA PRÉSENCE D'ARBRES ET DE BOISÉS URBAINS INCITE À LA PRATIQUE D'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET, DE CE FAIT, AJOUTE UNE OCCASION DE PROFITER D'UNE SOURCE DE RÉDUCTION DE STRESS.

Même sans la pratique sportive, les études démontrent que seule la présence des arbres influence positivement la santé mentale en plus de contribuer à réduire les périodes de convalescence après une maladie.

IMPACT POSITIF SUR LA SÉCURITÉ

Certaines études font un lien entre les arbres et l'augmentation du sentiment de sécurité, l'atténuation de l'agressivité et la réduction de la criminalité. La seule présence des arbres permettrait aussi d'augmenter le sentiment de bien-être du citoyen au sein de son environnement.

DIMINUTION DES RISQUES SUR LA SANTÉ

EN CAPTANT LES PARTICULES POLLUANTES DE L'AIR ET EN RÉDUISANT LES ÎLOTS DE CHALEUR, LES ARBRES EN MILIEU URBAIN REPRÉSENTENT, POUR L'ADMINISTRATION MUNICIPALE, UN APPORT SIGNIFICATIF À LA SANTÉ PUBLIQUE.

L'une des conséquences principales des changements climatiques sera la hausse très probable de la fréquence et de la durée des vagues de chaleur en période estivale.

Les études prévoient que le nombre absolu de décès annuels dus à la chaleur pourrait être de l'ordre de 150 vers 2020, de 550 vers 2050 et de 1 400 vers 2080 pour le Québec méridional. Ces chiffres pourraient même être supérieurs puisqu'ils ne tiennent pas compte du vieillissement de la population du Québec pendant cette période.

Dans cette perspective, la présence de l'arbre dans nos villes prend une importance particulière, en plus de se répercuter favorablement au niveau économique pour l'ensemble du Québec, puisqu'il y aura moins de demandes de consultation à l'urgence.

ATTÉNUATION DE LA POLLUTION SONORE

Que ce soit pour bloquer des nuisances sonores en général ou les sons provenant de la circulation routière, les arbres peuvent être utilisés pour créer une zone de grande quiétude.

Un talus végétalisé d'une hauteur de 15 mètres par 30 mètres de longueur peut réduire le bruit de 30 à 40%.

Ainsi, la plantation de végétaux devant d'un système de thermopompe extérieure peut constituer une option efficace pour diminuer la nuisance sonore et éviter les discordes entre voisins.

L'INTÉGRATION DE L'ARBRE URBAIN

QUATRE ÉLÉMENTS CLÉS DOIVENT GUIDER L'INTÉGRATION DES ARBRES EN MILIEU URBAIN. GRÂCE À CES PRINCIPES, LA DURABILITÉ AINSI QUE LA VIABILITÉ À LONG TERME DES AMÉNAGEMENTS SONT GRANDEMENT FAVORISÉES.

1

L'INFORMATION, LA CLÉ D'UNE GESTION INTÉGRÉE DE L'ARBRE URBAIN

Informers, instruire et sensibiliser les acteurs (décideurs, équipes d'entretien, etc.) et les résidents afin que tous puissent prendre part au processus de verdissement. Impliquer un maximum de parties prenantes afin de responsabiliser la population. Encourager le partage du savoir quant aux innovations faites ailleurs.

3

PLANTER ÉCONOMIQUEMENT ET INTELLIGEMMENT

Planter le bon arbre au bon endroit, en fonction des caractéristiques biotiques et abiotiques du milieu, et bien planter pour bien conserver les investissements (bonne technique, bon moment, bonne densité).

2

AMÉNAGER À LONG TERME

Suivre le développement démographique de Beloeil et les plans de développement urbains, laisser le temps nécessaire à la végétation de se développer et éviter une forte densification des jeunes pousses.

4

DIVERSIFIER LES PLANTATIONS

Diversifier en fonction de l'esthétisme paysager permet de contrer les épidémies. Privilégier le jumelage de conifères et d'espèces à feuilles caduques afin de préserver de la verdure uniformément, malgré le cycle des saisons.

PROBLÉMATIQUES

LA VILLE DE BELOEIL DÉTIENT LE TAUX DE COUVERTURE VÉGÉTALE LE PLUS BAS EN MONTÉRÉGIE, SOIT 4%.

LES CONSÉQUENCES D'UNE VÉGÉTATION ÉPARSE ET MAL INTÉGRÉE SONT NOMBREUSES.

UNE BIODIVERSITÉ FRAGILE, UNE GESTION DE L'EAU COÛTEUSE, UNE DIMINUTION DE LA QUALITÉ DE L'AIR AINSI QUE L'AUGMENTATION DU PHÉNOMÈNE DES ÎLOTS DE CHALEURS.

LA POLITIQUE DE L'ARBRE VA DONC AU-DELÀ D'UNE VISION ESTHÉTIQUE ASSOCIÉE À LA PRÉSENCE VÉGÉTALE EN VILLE.

Certaines contraintes limitent cependant l'atteinte d'un couvert végétal mieux intégré. Ainsi, la proportion importante de territoire située en zone agricole protégée de même que l'augmentation de la densité de population laissent peu de secteurs municipaux disponibles pour le verdissement. Par contre, dans les zones urbanisées, la réglementation actuelle contient des modalités incitatives afin de favoriser le reboisement de Beloeil et de protéger la canopée existante.

Plus généralement, l'opinion publique, c'est-à-dire la perception de la population face aux arbres, peut avoir une influence négative. Il arrive que les bienfaits apportés par la présence de ces grands végétaux ne fassent pas nécessairement l'unanimité. D'autant plus qu'ils ne sont souvent percevables qu'à long terme. De ce fait, les arbres peuvent aisément être perçus comme source de nuisance.

Dans un contexte de changements climatiques et de recrudescence des phénomènes météorologiques extrêmes, une meilleure conception du rôle des arbres est essentielle et servira de base à l'implantation des mesures visant à augmenter le nombre d'arbres sur le territoire de la ville.

ORIENTATIONS



ÉDUCATION ET SENSIBILISATION

DANS L'OPTIQUE D'ASSURER LA DURABILITÉ DES BONNES PRATIQUES EN FORESTERIE URBAINE, L'ÉDUCATION ET LA SENSIBILISATION CONSTITUENT DES ÉLÉMENTS ESSENTIELS.

En associant les citoyens, les entreprises, les organismes et les élus à de bonnes pratiques environnementales, la santé des populations d'arbres en ville est davantage assurée.

Beloeil compte maintenir et intensifier ses activités d'information et de sensibilisation auprès de la population dans le cadre de son programme de reverdissement de Beloeil. Son approche tiendra compte des problématiques identifiées et des pratiques à privilégier.

À titre d'exemple, l'implication de certaines écoles permettrait de rejoindre aujourd'hui les citoyens de demain.

Tous les intervenants auront avantage à être outillés pour mieux connaître et entretenir les arbres. Un Guide du citoyen traitant du choix des arbres à planter et de leur entretien permettra de cibler les bonnes essences à choisir en fonction de l'endroit de plantation.

En plus de favoriser la présence végétale en ville, il est important de protéger et de promouvoir la biodiversité sur le territoire. Ce paramètre sera pris en compte afin que la pérennité des aménagements végétaux et des écosystèmes soit assurée.

PROTECTION DE L'INTÉGRITÉ ÉCOLOGIQUE

LA PROTECTION DE L'INTÉGRITÉ ÉCOLOGIQUE PASSE PAR UNE RÉVISION DE LA RÉGLEMENTATION MUNICIPALE.

L'aménagement de corridors de biodiversité protégés et l'étalement de la végétation sur différentes strates seront envisagés. Par exemple, on peut instaurer des plans de plantation d'arbres, tout en intégrant une strate végétale arbustive, au pied de l'arbre. L'aménagement végétal se doit également d'assurer une verdure pour toutes les saisons et planifier la permanence temporelle des espèces végétales.

Dans le but d'assurer le maintien des populations arborescentes, un plan de remplacement ou de sauvegarde des frênes sera proposé en fonction de l'état général de l'arbre, son âge, sa signification sociale et son rôle dans le paysage de Beloeil. Le plan d'action découlant de la stratégie pour lutter contre la propagation de l'agrile du frêne sur le territoire a été entériné par le conseil au printemps 2015.

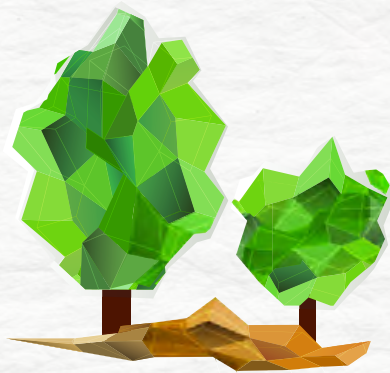
POUR LE BÉNÉFICE DE LA COMMUNAUTÉ

LA PRÉSENCE D'UN COUVERT ARBORESCENT À BELOEIL NE PEUT ÊTRE QUE BÉNÉFIQUE ET PROFITABLE POUR TOUS, DANS LA MESURE OÙ SON INTÉGRATION AU MILIEU EST EFFECTUÉE DE MANIÈRE APPROPRIÉE.

Le développement urbain se doit de considérer le paramètre végétal afin d'éviter des coûts importants, notamment au niveau de la gestion du territoire et des infrastructures, de même qu'au niveau de la santé, en plus d'accroître le sentiment de bien-être des citoyens.

Cependant, ces actions ne prendront leur sens que lorsque tous, citoyens, travailleurs et gestionnaires municipaux, accorderont une place centrale à l'arbre en tant qu'élément intégré et essentiel au bon fonctionnement de la ville. Il s'agit donc d'une responsabilité commune, pour le bien-être commun.





**777, rue Laurier
Beloeil (Québec) J3G 4S9
Tél. : 450 467-2835
Télec. : 450 464-5445
Courriel: direction@ville.beloeil.qc.ca
ville.beloeil.qc.ca**